

Rapport de la commission

Demande de crédit pour les aménagements routiers liés au prolongement de la ligne tl 54 Préavis 10/2017

Monsieur le Président , Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission constituée par:

Madame Evi Kassimidis 1er membre

Monsieur Basile Monnier, rapporteur

Monsieur Milloud Eric

Monsieur Salvatore Mercuri

Le préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 6 mars 2017 a été transmis à la commission le 20 mars 2017 accompagné d'un plan des zones concernées par les réaménagements.

Lors de cette séance, Monsieur Serge Sandoz, et Monsieur Etienne Fleury nous ont présenté le détail du préavis et ont répondu aux divers questions de la Commission. A noter également la présence de notre président du Conseil.

Nous les remercions pour leur disponibilité ainsi que des explications détaillées et des précisions qu'ils nous ont données.

La commission a délibéré et préparé ce rapport dont la mise au point s'est effectuée par courrier électronique.

Contexte

La ligne de bus tl 54, qui dessert actuellement Cheseaux depuis la gare de Renens, sera prolongée en direction de Morrens – Cugy – et Le Mont s/Lausanne dans les deux sens. Cet itinéraire offrira de nouvelles possibilités pour les habitants de la région nord de rejoindre la gare de Renens sans être obligés de transiter par le centre de Lausanne.

Objectifs

Pour rappel, la commission se prononce sur la demande de crédit pour les aménagements routiers liés au prolongement de la ligne tl 54

Les objectifs de ce projet sont:

1. être au plus pré des demandes qui émanent des TL
2. rendre possible le croisement des bus devant la Cure

Analyse

La commission s'est basée sur les documents suivants: Préavis 10/2017 de la Municipalité (plan des travaux/montant des opérations).

Il s'agit donc de modifier le trottoir existant, côté pub, tant dans sa largeur que sa hauteur. Mais également d'améliorer la situation actuelle côté ancienne Cure.

A cela s'ajoute l'adaptation du tronçon de la rte d'Yverdon situé entre la sortie de la zone de rencontre et le rond-point côté Etagnières.

Le Pub n'est pas touché par les adaptations.

Les TL ne participent pas financièrement aux aménagements

Les travaux peuvent être différés selon la décision de Morrens qui va être prise en juin.

Le montant total de 135 000 frs TTC est prévu pour ces travaux

Conclusion

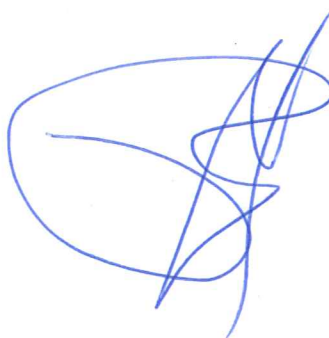
Ces travaux sont cohérents et entre dans le programme de législature 2016-2021

Au vu de ces éléments la Commission, à l'unanimité des ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames, et Messieurs les Conseillers(ères) Communaux d'adopter le préavis municipal No 10/2017 soit:

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de 135 000.- TTC pour réaliser les aménagements nécessaires au développement de la ligne 54
2. Amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum, dès 2018
3. Autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché.

Cheseaux-sur-Lausanne, le 11 avril 2017.

Les membres de la Commission:

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the name Basile Monnier.

Evi Kassimidis, 1er membre

Basile Monnier, rapporteur

Eric Milloud

Salvatore Mercuri